

Remerciements à nos partenaires



**ACTION ET RECHERCHE POUR
L'INSERTION DES HANDICAPES DE L'AUBE**
Maison des Associations
63 avenue Pasteur
10000 TROYES
Tél : 07.70.34.73.67

chronodrive.com
LES COURSES FAITES POUR VOUS !
89 route d'Auxerre
10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS
Tél : 03.25.45.12.80

IZMIR
PIZZA GRILL KEBAB
45 ter rue des Marots
10420 LES NOËS
Tél : 03.25.74.03.59

Aubéane
MUTUELLE DE FRANCE
59 boulevard Blanqui
10000 TROYES
Tél : 03.25.79.10.43

Crédit Mutuel
16 B avenue Roger Salengro
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
Tél : 03 25 41 13 80
33 avenue du général Gallieni
10300 SAINTE SAVINE
Tél : 03 25 41 13 90

Intermarché
Troyes - Les Marots
INTERMARCHÉ
70 rue des Marots
10000 TROYES
Tél : 03.25.71.51.05

S.A.R.L. BONENFANT
21 avenue Major Général
Vanier
10000 TROYES
Tél : 03.25.70.48.48

RUNNING.3
1 rue des Bas Trévois
10000 TROYES
Tél : 03.25.40.82.75

BOUM BAZAR
Parc d'Activité Savipol
10300 SAINTE SAVINE
Tél : 03.25.79.97.91

avec le soutien de l'Est-Eclair-Libération Champagne et des Cycles Chailley (St Julien les Villas)
et remerciements à tous les donateurs anonymes.

Règlement de l'épreuve

Article 1 :

Cette course est ouverte aux licenciés et non licenciés.

Article 2 - Catégories :

6km600 en top route à 15h00 course ouverte aux clubs d'athlétisme, aux non licenciés H/F à partir de cadet(tes) né(e)s en 2004 et avant.

3km300 à 15h45 course réservée aux personnes en situation de handicap mental ou moteur licenciés ou non, à partir de minime(s) né(e)s en 2006 et avant, avec la possibilité de courir en duo avec un parrain ou une marraine (coureur valide).

Article 3 - Classement :

A partir de 16h45, des récompenses seront décernées aux 3 premiers de chaque catégorie avec un podium FFA (course 6km600 top route), FFSA (course 3km300 sport adapté) et handisport (course 3km300). Un challenge sera remis au club ayant enregistré le plus grand nombre de participants qui franchiront la ligne d'arrivée.

Article 4 - Inscription :

Tous les concurrents devront remplir un bulletin d'engagement et s'acquitter des frais d'inscription de 8 euros. Chèque libellé à l'ordre du "Comité d'Animation des Noës". Les participants sont tenus de présenter soit la licence sportive (ou sa photocopie) FFA compétition ou santé loisirs options running ou un pass'running, soit pour les non licenciés ou les licenciés FF Triathlon, FFSA, un certificat médical (ou sa photocopie) datant de moins d'un an (Code de la santé publique, nouvelle partie législative, livre 6 - art. L.3622-2), précisant la mention de « non-contre-

indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ». Les licenciés FSCF, FSGT ou UFOLEP doivent présenter une licence avec la mention de « non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ».

Article 5 - Secours :

Les secouristes se réservent le droit de retirer le dossard à tout concurrent qu'ils jugeront inapte à poursuivre l'épreuve. Aucun certificat médical ne sera prescrit sur place.

Article 6 - Responsabilité :

Les participants aux 2 courses doivent être inscrits au secrétariat de la compétition, porter un dossard visible et remplir les conditions d'âge définies à l'article 2 du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter les participants ne respectant pas ces règles. Pour des raisons de sécurité l'organisation interdit le port des écouteurs et baladeurs. Les ceintures porte-dossard sont interdites.

L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur le lieu de l'épreuve et en particulier à l'intérieur des locaux mis à disposition des concurrents.

Article 7, assurances :

L'association organisatrice est couverte par une police d'assurance responsabilité civile n° 6655597504 souscrit auprès de la société AXA FRANCE IARD. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.



Les Noës-près-Troyes

Comité d'Animation
de la Ville des Noës

Samedi 14 mars 2020



20ème Edition



de la **Course de l'Intégration**

Départ devant le Centre Municipal

Christelle et Michel Gouvignon, créateurs de l'événement, le TOS Athlétisme, l'A.S.A.10 et le Comité d'Animation des Noës vous proposent **2 courses**, sous le parrainage

d'Elena FETIZON,
ex-membre de l'équipe
de France de Marathon,



**6km600 top route
à 15h00**

**3km300 sport adapté et handisport
à 15h45 couru en duo
avec un parrain ou une marraine**



Course sport adapté

Course top route

Course handisport



Avec l'aide de la Ville des Noës, des Services Municipaux et de la Police Municipale, des secouristes de la Croix Rouge, de l'A.P.E.I., des associations sportives APF – A.S.A.10 – C.H.A.T



**Nous vous attendons très nombreux
pour que cette édition soit des plus festives !!!**

HORAIRES

- ☞ 6km600 en top route à 15h00
- ☞ 3km300 en sport adapté et handisport à 15h45
couru en duo avec un parrain ou une marraine

DROIT D'INSCRIPTION

- ☞ 8 € pour chaque course
(Chèque libellé à l'ordre du "Comité d'Animation des Noës")

CATEGORIES

- ☞ Pour le 6km600 : course ouverte aux clubs d'athlétisme, aux non licenciés H/F à partir de cadet(tes) né(e)s en 2004 et avant.
- ☞ Pour le 3km300 : course réservée aux personnes en situation de handicap mental ou moteur licenciés ou non, à partir de minime(s) né(e)s en 2006 et avant.

INSCRIPTIONS

- ☞ Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard pour le jeudi 12 mars 2020 à l'adresse mail : gecollinet@wanadoo.fr

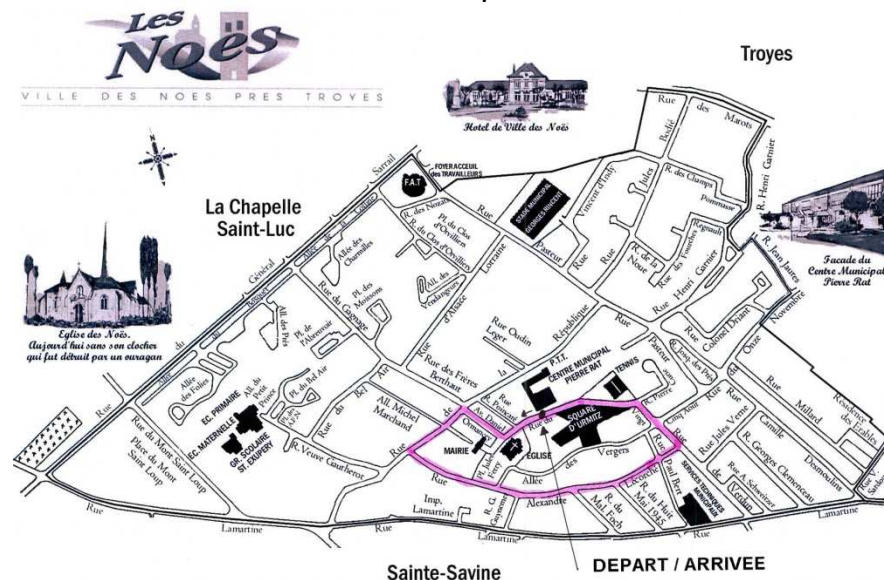
Les inscriptions de dernière minute, le jour de la course, auront lieu au Centre Municipal des Noës, rue du 25 août, Les Noës, jusqu'à 14h30.

Les participants sont tenus de présenter :

- ☞ Soit la licence sportive (ou sa photocopie) FFA compétition ou santé loisirs options running ou un pass'running et de se conformer au règlement de l'épreuve disponible sur simple demande
- ☞ Soit un certificat médical pour les licenciés FFtriathlon, FFSA ou les non licenciés (ou sa photocopie), qui doit dater de moins d'un an (code de la santé publique, nouvelle partie législative, livre 6 – art. L.3622-2), précisant la mention de « non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ».
- ☞ Les licenciés FSCF, FSGT ou UFOLEP doivent présenter une licence avec la mention de « non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ».

PARCOURS

☞ circuit fermé de 1km100 soit 6 tours pour la course à 15h00 et 3 tours pour la course à 15h45.



RECOMPENSES

- ☞ A partir de 16h45, des récompenses seront décernées aux 3 premier(es) de chaque catégorie avec un podium FFA (course 6km600 top route), FFSA (course 3km300 sport adapté) et handisport (course 3km300).
- ☞ Une collation sera offerte à tous les arrivants de chaque course ainsi qu'aux dirigeants et bénévoles.

CONTACTS

Christelle et Michel GOUVIGNON - 4 rue Henri Garnier - 10420 Les Noës-près-Troyes

TOS Athlétisme : Gérard COLLINET / Mél : gecollinet@wanadoo.fr

APEI : Jocelyne LAZES / Mél : jlazes@apei-aube.com Tél: 03 25 70 44 02

ASA10 : Marie-Laure HAXAIRE / Mél : marielaurehaxaire@gmail.com Tél: 06 49 52 43 38

Comité d'Animation : Philippe LEMOINE / Mél : comite.animation@lesnoes.com
Hôtel de Ville - 10420 Les Noës-près-Troyes Tél: 03 25 74 40 35